

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2025-04-36
Séance du 16 avril 2025

Objet : Attribution des subventions annuelles de fonctionnement aux associations culturelles pour l'année 2025

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
23	7	3

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 avril à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

VOTE Unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 08 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 avril à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle – rue Racine sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michèle **FOND-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Christian **BAUME**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Philippe **BERTHOMIEU**, Christian **SUAU**, Raymond **MASSE**, Nicole **SAGE**, Sylvain **HILLE**, Ali **OUATIZERGA**, Catherine **HERBET**, Claude **ROUX**, Françoise **SERVOL**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Guillaume **SANCHEZ**, Jérôme **JACKEL**, Olivier **WIRY**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Monique **GRAZIANO-BAYLE** procuration à C. **BAUME**, Justine **ROUQUAIROL** procuration à J C. **REY**, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à M. **FOND-THURIAL**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ** procuration à F. **SERVOL**, Carine **BOISSEL** procuration à C. **MUCCIO**, Michel **SELLENS** procuration à M. **COUSTON**, Marilyne **FOURNIER** procuration à C. **ROUX**

Conseillers municipaux absents : Mourad **ABADLI**, Pascale **BORDES**, Vincent **THIERRY**

Secrétaire de séance : Jennifer **OBID**

Objet : Attribution des subventions annuelles de fonctionnement aux associations culturelles pour l'année 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que les associations bagnolaises ont fourni un dossier de demande de subvention annuelle de fonctionnement en justifiant leur bilan d'activité et leur bilan financier ;

Considérant que les éléments complémentaires mentionnées dans les dossiers de demande de subvention permettent de justifier de l'intérêt général de ses associations ;

Considérant que contribuer au bon fonctionnement des associations et encourager le dynamisme associatif fait partie des missions de la collectivité ;

Considérant que cette question a été présentée à la commission des affaires citoyennes, de la culture, des festivités et de la cohésion éducative, sociale et sportive ainsi qu'à la commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique du 02 avril 2025 ;

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer les subventions annuelles de fonctionnement aux associations culturelles pour l'année 2025 selon le tableau le tableau ci-après :

DANSE	Montant
ACBM K-DANSE	150 €
BAGNOLS COUNTRY DANCE	400 €
DIXI	850 €
MANUE REVA	200 €
LOISIRS	
ACBM LES AMIS DU YOGA	100 €
ACBM PHOTO CLUB	600 €
ACBM POTERIE AU GRES DE LA TOUR	500 €
CPBP PHILATÉLIE	250 €
ACBM SCRABBLE PLUS BAGNOLAIS	400 €
AMIS ET TAROT EN CÈZE	200 €
REGARD O FEMININ	150 €
LES DESMANTES	150 €
MUSIQUE	
ACBM CHORALE LA CIGALE À CŒUR JOIE	450 €
CHORALE DE SI DE LA	450 €
HARMONIE LES INSÉPARABLES	500 €
LI VOUES DE BAGNOU	250 €
RENAISSANCE DU GRAND ORGUE	1 000 €
COMPAGNIE IPSO FACTO	100 €

LA JOUVENCO	250€
HISTOIRE ET PATRIMOINE	
ACADÉMIE DE LASCOURS	500 €
COMPAGNIE DE LA CÔTE DU RHÔNE GARDOISE	100 €
LES AMIS DE RABELAIS	350 €
S.E.C.A.B.R	800 €
PAÏS NOSTRE	650 €
OLEOLE	200 €
PEINTURE - ART	
ACBM ARTS ET PINCEAUX	450 €
ACBM LA PALETTE MAGIQUE	450 €
LES AMIS DES MUSÉES	400 €
PEINTRES INDÉPENDANTS DE LA CÈZE	300 €
THÉÂTRE	
GROUPE ÇA IRA	250 €
ACBM LES MENESTRELS THÉÂTRE	350 €
LES JEUNES BAGNOLAIS SE LA JOUENT	350 €
SCÈNE BAGNO LAISE	500 €
LE LOCOMOTIV (ex Sud Horizon)	100 €
TOTAL ACCORDÉ	12 700 €

- de prélever ces dépenses sur le compte « 0404-3113-65748 » du budget en cours.

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET



Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025

ID : 030-213000284-20250416-2025_04_36-DE

